

Intitulé diplôme : **MASTER DROIT DES AFFAIRES**

Code VDI : ABMDAF1 -136

Intitulé Etape : **M2 DRT AFFAIRES-DRT ENTREPRISE-JURISTES CONS. AFFAIRES (FI)**

Code VET : ABM2FI - 161

Mention : **DROIT DES AFFAIRES**

Spécialité :

Parcours : **DROIT DE L'ENTREPRISE-JURISTES CONSEILS D'AFFAIRES (FI)**

- Formation Initiale Formation Convention
 Formation Continue F Alternance Contrat Prof.
 Formation EAD F Altern, Apprentissage

Contrôle des Connaissances**Unités d'enseignement et matières**

Unités d'enseignement et matières	Typ. UE	Nb heures			ECTS	Coef	Coef	Première session				Deuxième session						
		CM	TD	TP				CC /20	%	Exam Final	%	CC /20	%	Exam Final	%			
Semestre 3					30	30												
Unité 1 - Activités de l'entreprise	O				12	12	12	E/O	4/12	E/O	8/12							
Techniques des contrats d'affaires I		12																
Techniques des contrats d'affaires II		24																
Théorie et pratique du droit anglo-américains des contrats		12																
Unité 2 - Structures de l'entreprise	O				8	8												
Droit des sociétés et des marchés financiers		24					6	E/O	50%	EO	50%							
Droit européen des sociétés		12					2	E/O	100%									
Unité 3 - Contentieux de l'entreprise	O				6	6												
Procédure commerciale		12																
Contentieux pénal		12																
Contentieux fiscal		12					2	E/O	100%									
Procédure commerciale, Contentieux pénal							4			E/O	100%							
Unité 4 - Risques de l'entreprise	O				4	4												
Diagnostic économique et financier de l'entreprise		12					2	E/O	100%									
Restructurations des entreprises en difficulté		12					2			E/O	100%							
Bonification	F																	
<i>Commentaires facultatifs</i>																		
	Tot.	144																

Version dans l'accréditation N° : 2

Responsable Formation :

Carole Souweine et Christophe Vernières

Responsable de l'année :

Christophe Vernières

Approuvé par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire du : 13/07/2017

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES (MCC)

UFR : DROIT

Fait le,

Intitulé diplôme : MASTER DROIT DES AFFAIRES					Code VDI : ABMDAF1 -136			<input type="checkbox"/> Formation Initiale		<input type="checkbox"/> Formation Convention									
Intitulé Etape : M2 DRT AFFAIRES-DRT ENTREPRISE-JURISTES CONS. AFFAIRES (FI)					Code VET : ABM2FI - 161			<input checked="" type="checkbox"/> Formation Continue		<input type="checkbox"/> F Alternance Contrat Prof.									
Mention : DROIT DES AFFAIRES								<input type="checkbox"/> Formation EAD		<input type="checkbox"/> F Altern, Apprentissage									
Spécialité :								Contrôle des Connaissances											
Parcours : DROIT DE L'ENTREPRISE-JURISTES CONSEILS D'AFFAIRES (FI)																			
Unités d'enseignement et matières					Typ.	Nb heures			Première session				Deuxième session						
					UE	CM	TD	TP	ECTS	Coef	Coef	CC /20	%	Exam Final	%	CC /20	%	Exam Final	%
Semestre 4									30	30									
Unité 1 - Fiscalité et comptabilité de l'entreprise					O				10	10									
Comptabilité et analyse financière						12					4	E/O	100%						
Fiscalité interne et internationale						36					6	E/O	50%	E/O	50%				
Unité 2 - Droit social					O				4	4									
Relations individuelles et collectives de travail						12					2	E/O	100%						
Protection sociale						12					2	E/O	100%						
Unité 3 - Professionnalisation					O				10	10									
Vie de l'entreprise						12						Assiduité							
Anglais juridique appliqué						12					2	E/O	100%						
Séminaire de méthodologie						12													
Stage											2	E	100%						
Rapport de Stage ou Mémoire											6			O	100%				
Unité 4 - Séminaires transversaux					O				6	6									
Approches thématiques de l'entreprise						36													
Conférences d'actualité						6													
Grand Oral											6			O	100%				
Bonification					F														
<i>Commentaires facultatifs</i>																			
					Tot.	150													

Version dans l'accréditation N° : 2

Responsable Formation : Carole Souweine et Christophe Vernières

Responsable de l'année : Christophe Vernières

Approuvé par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire du : 13/07/2017